

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBE LES VESOUL

du 08 octobre 2021

Secrétaire de séance : Michel FLORENTIN

Absents excusés : Sandrine SCHWOERER a donné procuration à Alyette JACQUES

Yvan PATRIKEEFF a donné procuration à Michel FLORENTIN

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté.

Dans un premier temps, Alyette JACQUES donne un compte-rendu de la réunion de la CCTV du 07 octobre 2021, où les discussions ont notamment porté sur le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé entre la CCTV et l'Etat avec le recensement des projets des communes ; l'achat groupé de défibrillateurs, le financement du PLUi.

1 Sortie de la CCTV : étude d'impact budgétaire

Patrick GOUX et Alyette JACQUES rappellent les procédures pour « changer » de communautés de communes et présentent l'impact en termes financier et fiscal de la sortie de la CCTV.

Un échange s'en suit sur la fiscalité payée par les contribuables de Colombe, les services dont bénéficient les habitants et sur le coût du service périscolaire.

Après analyse de l'étude d'impact, le Maire propose de donner un accord de principe sur la définition du « ticket de sortie » et ainsi engager les négociations avec la CCTV.

Vote: Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

2° Budget : renégociation des prêts

Le Maire expose la situation actuelle de la dette. Il propose de renégocier les emprunts de la Banque Populaire et propose un prêt sur 14 ans. Il demande l'approbation du conseil.

<u>Vote</u>: Pour:11 Contre:0 Abstention:0

3° Budget: emprunt bancaire

Le Maire précise que les travaux prévus au budget 2021 sont engagés.

Comme prévu au budget primitif 2021, un prêt bancaire de 125 000 € est nécessaire (prêt d'une durée de 25 ans, au taux de 0.98 %).

Vote: Pour:11 Contre:0 Abstention:0

3° Panneaux photovoltaïques salle des fêtes

Une étude réalisée par le SIED fait apparaître que l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes engendrerait un gain d'environ 30 € par an pour la commune.

Si cette opération s'avère neutre au niveau économique, elle conserve toutefois un intérêt en termes de développement durable.

Le Maire propose d'engager l'opération d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes.

Vote: Pour:11 Contre:0 Abstention:0

En ce qui concerne l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la zone près de la RN 19, Valentin FLEYTOUX informe le conseil sur l'avancée des études environnementales.

4° Bois: assiette et destination des coupes

Yves SERGENT expose au conseil l'assiette des coupes 2022.

<u>Vote</u>: Pour :10 Contre :0 Abstention :0 Hélène DESPRES ne participe pas au vote.

5° Bois : exploitation de la parcelle n°18

Yves SERGENT expose ensuite la possibilité de faire exploiter la parcelle n°18 par l'entreprise BOLIS pour un coût estimé à 3 750 € pour la proposer lors d'une prochaine vente de bois organisée par l'ONF.

<u>Vote</u>: Pour :10 Contre :0 Abstention :0 Hélène DESPRES ne participe pas au vote.

6°Assainissement

Après présentation, le Maire propose d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service.

Vote: Pour:11 Contre:0 Abstention:0

7°Poste de rédacteur principal de 2° classe

Le Maire explique la nécessité d'une nouvelle délibération pour corriger la délibération du 30 octobre 2021 et préciser l'ouverture d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe.

Vote: Pour:11 Contre:0 Abstention:0

7°Enquête publique : élevage de volailles à Calmoutier

Le Maire présente le projet de création d'un élevage industriel de volailles à Calmoutier.

Le plan d'épandage des effluents impacte la commune de Colombe et le bassin de la rivière Colombine.

Considérant les risques environnementaux, le Maire propose de donner un avis défavorable.

Vote: Pour:11 Contre:0 Abstention:0

8°Questions diverses

- Engagement de la 2^{ème} phase de la campagne de stérilisation des chats errants, avec l'appui de la fondation « 30 millions d'amis » ; Alyette JACQUES remercie les volontaires du village.